



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU MARDI 8 OCTOBRE 2024

Le mardi 8 octobre 2024 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le mercredi 2 octobre 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
59	2	8	9

**Présents** : M. MOURLEVAT, M. PERRAUD, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. ANCIAN (suppléant de Mme BERGER), M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BEY, M. BORGEOT, M. BOURGEAIS, M. BROCHARD, M. BUQUET, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, Mme DOMINGUEZ, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Jean-François, Mme EMIN, Mme FLORE, M. FOUILLAND, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. GUILLET, M. GUINET, M. ISSARTEL, M. JUILLARD, M. KAYGISIZ, M. LENSEL, Mme LEVILLAIN, M. MARTINAND, M. MARTINEZ, M. MATHIEU, M. MOINE, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, Mme PITTI, M. RAVOT, M. TORRION, M. TOURNIER-BILLON, M. VAILLOUD.

**Excusés** : M. HARMEL, M. ARMETTA.

**Absents** : M. AKHLAFA, M. de LEMPS, M. DUPONT Noël, Mme MANDUCHER, M. MILLET, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme REGLAIN.

**Pouvoirs** : Mme COMUZZI (pouvoir à M. TURC), Mme ANTUNES (pouvoir à Mme PITTI), Mme BERTRAND (pouvoir à M. DUFOUR), M. BRITEL (pouvoir à Mme DUBARE), Mme COLLET (pouvoir à Mme LEVILLAIN), M. DEGUERRY (pouvoir à M. EMIN), Mme LIEVIN (pouvoir à Mme DOMINGUEZ), Mme SERRE (pouvoir à M. THOMASSET), Mme VOLAN (pouvoir à Mme BEY).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, Mme Dominique BEY, Secrétaire de séance.

**Aménagement du parc industriel ouest 3 à Oyonnax : demande d'autorisation de défrichement.**

**Rapporteur : M. TURC**

Haut-Bugey Agglomération souhaite aménager le parc industriel ouest 3 à Veyziat sur la Commune d'Oyonnax.

La réalisation de ce projet nécessite de défricher une surface totale de 11,24 ha, voir plan de situation en annexe.

Pour cela, HBA doit déposer une demande d'autorisation de défrichement.

Le Conseil d'agglomération,  
Par 67 voix pour et 1 voix contre de M. LENSEL,

- **VALIDE** le projet de demande d'autorisation de défrichement sur la Commune d'Oyonnax joint en annexe.
- **AUTORISE** le Président à signer cette demande d'autorisation de défrichement.

Fait à Oyonnax, le 9 octobre 2024.

Le Président,



A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with two vertical strokes extending upwards from it, and a small flourish on the right side.



# Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Aménagement du parc industriel ouest 3 à Oyonnax : demande d'autorisation de défrichage.

.....  
Date de décision: 08/10/2024

Date de réception de l'accusé 11/10/2024  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 081024\_2024136

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20241008-081024\_2024136-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .6

Domaine et patrimoine

Autres actes de gestion du domaine prive

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : 26-defrichement-pio3.pdf ( 99\_DE-001-200042935-20241008-081024\_2024136-DE-1-1\_1.pdf )

Annexe : POINT N°26.pdf ( 21\_RP-001-200042935-20241008-081024\_2024136-DE-1-1\_2.pdf )

Cerfa + Annexes